

Rapport Moral 2017
de l'Association Coopérer pour l'Autre Lycée
approuvé en AG le 2 juin 2018



L'année 2017 aura été l'année de la création de l'association, officialisant ainsi le collectif de travail débuté en 2016. La nomination *Coopérer pour l'Autre Lycée* a permis de retrouver les signifiants majeurs auxquels nous tenons, permettant de mettre la relation à l'Autre au cœur du Projet.

Ce sont déjà 882 heures de travail bénévole réalisées, témoin de l'engagement de chacun.

Les contacts cette année, ont été nombreux dans les différents champs :

- Universitaire : les liens avec les chercheurs en sciences de l'éducation se sont noués aussi bien à Tours que dans d'autres départements universitaires, ESPE compris. Notre participation au congrès de Bordeaux fut décisive. Puis le séminaire de l'AFIRSE a acté de nos liens futurs. Des liens de travail plus spécifiques avec des chercheurs spécialisés dans notre domaine (Pierre Laffitte, Sébastien Pesce, Olivier Francomme...) se sont consolidés.
- Partenaires : Les liens avec les établissements d'enseignements alternatifs ont été engagés et nous sommes invités à les visiter. De nombreux contacts inter-institutionnels ont été noués, issus du travail préalable en tant que professionnels déjà engagés dans un territoire (Maison de Ado, Centre Hospitalier Oreste, Ligue de l'Enseignement, Apajh37, CIO...)
- Institutionnels : La DSDEN a été informée de notre démarche avant même de poser les premières pierres. A la date où le présent rapport a été rédigé, nous savons que nous avons eu le soutien franc et écrit de Mr le DASEN.
- Politiques : le contact avec les Vice-présidents de région Centre a été fructueux et grâce à la subvention Avoisid, nous allons pouvoir mettre en œuvre une construction coopérative qui fait écho au champ théorique dans lequel nous nous situons : la coopération, ma Pédagogie Institutionnelle.
- Budgétaire : L'établissement de la demande de subvention Région a permis d'affiner notre projet de façon concrète puisqu'il a fallu contacter les partenaires pour des devis et cibler notre demande.

Désormais, notre projet s'affine, il est ouvert aux élaborations, projet vivant en travail, ouvert à la rencontre avec l'autre. Il nous fait découvrir que nous sommes capable d'apprendre à faire des tâches que nous ne connaissions pas (une subvention par exemple). Retournant vers la parole de Fernand Oury « Ne rien dire que nous n'ayant fait », il nous a permis d'éprouver directement les pratiques de l'institutionnel et de la coopération.

L'année à venir sera celle de la mise en œuvre du projet.

Fait le 2 juin 2018

A Tours

Anne-Virginie Brotons
Présidente de l'association

Claude Richer
Trésorier de l'association

